

Conseil Municipal du 20 décembre 2016

---

Etaient présents : Mmes ARTUS, AUZILLON, BARRIER, PEREIRA OLIVEIRA, PEREIRA, et Mrs AYRAL, CHAMPOUX, FOURNIER, LARGERON, PAPARIC, PAPPALARDO et PASCAL.

Etaient représentés : Mme GONCALVES donne pouvoir à Mr FOURNIER, Mr LAUDOUZE donne pouvoir à Mme AUZILLON

Etaient absents : Mme VERGNOL

Secrétaire de séance : Mme BARRIER

Ordre du jour

---

- Travaux et achat de matériel
- Riom Co : élections des délégués communautaires, ouvertures dominicales, mutualisation de matériel
- Programme de prévention
- CAF : modification du contrat
- Virement de crédit
- Personnel : tableau des effectifs, assurance personnel, mutuelle, indemnités kilométriques
- Rapport d'activités
- Elections 2017
- PLU
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la séance municipale du 31 aout 2016 et du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2016.

Travaux et achat de matériel :

---

\* Achat de 20/30 arbres pour un cout d'environ **1000 € HT** pour orner différents endroits de Malauzat bourg :

- > Afin de finir l'aménagement du cimetière, il faudrait rajouter des arbres le long de l'allée.
- > Certains arbres à l'entrée vers le nouveau parking ont souffert de la sécheresse de l'été dernier, il faut donc procéder à leur remplacement.
- > Suite au débroussaillage du chemin « champ du chemin », la plantation de quelques arbres pourrait agrémenter la zone coté Marcoin.

\* Fermeture accès parcelles AH 80 à 83 : actuellement des intrusions sont fréquentes pour des dépôts sauvages. Il est donc nécessaire de sécuriser d'avantage l'accès à cette parcelle et de remplacer la chaîne avec cadenas par une barrière de champs. **Coût 850 € TTC.**

\* Remplacer du meuble présentoir cadastre. **Coût 1023 € HT.**

**A l'unanimité, le conseil accepte ces achats.**

## RIOM Co

---

\* Election des futurs conseillers communautaires : Mme la Préfète a signé les décrets sur la création de la nouvelle communauté, ainsi que l'arrêté désignant le nombre de délégués qui s'élève à 61. La commune de Malauzat a le droit à un délégué et un suppléant. En résumé Mr Ayral sera le titulaire et Mme Pereira Oliveira la suppléante.

\* Ouvertures dominicales : Monsieur le Maire rappelle qu'issue de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (dite loi Macron), la nouvelle réglementation relative à la dérogation accordée par le maire au repos dominical prévue à l'article L 3132-26 du code du travail s'appliquera en 2017.

Le Maire pourra ainsi accordée 12 dimanches par an contre 5 auparavant.

*La liste des dimanches d'ouverture envisagés pour 2017 est la suivante :*

- 15 janvier 2017
- 2 juillet 2017
- 10 décembre 2017
- 17 décembre 2017
- 24 décembre 2017
- 31 décembre 2017

\* Mutualisation de matériel : suite au schéma de mutualisation, Riom Co a décidé de partager du matériel en sein de la communauté. En février 2016, nous avons adhéree à cette opération consistant à décompacter le terrain de foot et à épandre du sable. Le coût de cette opération 1 187.14 €.

**A l'unanimité, les membres du conseil émettent un avis favorable.**

## Programme de prévention

---

Le conseiller préventeur est venu sur la commune afin de rencontrer les agents. Il a ensuite élaboré un programme de prévention pour l'année 2017.

**Le conseil émet un avis favorable pour ce programme.**

## CAF : modification du contrat

---

- En reprenant la compétence de la petite enfance, un guichet unique pour le RAM a été créé. Par conséquent le contrat liant la CAF et Riom Co nécessite un avenant.
- La CAF souhaite rajouter la mention « Repas +animation » sur la tarification.

**A l'unanimité le conseil approuve ces modifications.**

## Virement de crédits

---

Des modifications budgétaires sont nécessaires pour les dépenses suivantes :

- Fournitures scolaires
- Présentoir mural

**Le Conseil autorise ses modifications.**

## Personnel

---

- Tableau des effectifs : suite au dernier comité technique, évolution d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>o</sup> classe
- Assurance personnel : à compter du 1 Janvier 2017, le contrat groupe sur les risques statutaires fait l'objet d'une modification tarifaire.
- Indemnités kilométriques : mis en place pour les deux agents recenseurs recrutés

**A l'unanimité, le conseil émet un avis favorable.**

## Rapports d'activités

---

Le conseil prend acte du rapport d'activité, ainsi que le compte de gestion du SIEG pour 2015 qui est à disposition au secrétariat de mairie.

## Elections 2017

---

L'année 2017 sera une année d'élections : présidentielles (23 avril et 7 mai) et législatives (11 et 18 juin). Les représentants des différents candidats peuvent nous solliciter pour réserver des salles dans le cadre des campagnes.

**Les membres du conseil émettent un avis favorable à accorder à titre gracieux ces réservations.**

## PLU

---

Afin de répondre aux nouvelles lois d'urbanismes, nous devons mettre en cohérence le PLU avec le SCOT du Grand Clermont et le PLH de Riom Communauté.

**Le conseil autorise le lancement de l'appel d'offre.**

## Questions diverses

---

- Mr Ayral informe le conseil sur la fermeture de l'usine de la Seita à Riom (239 emplois en péril)

- Mr Ayral informe que Rue de la cruchale, une petite parcelle clôturée donnant accès direct à une maison en cours d'acquisition est en fait sur le domaine public et n'appartient pas au propriétaire actuel. Il est donc décidé de donner un accord de principe de ceder cette parcelle pour ne pas retarder la vente. La commune avisera au moment de la réévaluation du PLU.
- Mr Ayral informe que la société LUXEL a pris contact avec la commune pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les coteaux de Chateaugay. La Mairie souhaite dans un premier temps les rencontrer afin d'avoir de plus amples explications sur leur projet.
- Mr Champoux intervient sur le SIARR. Il explique l'étude qui est en cours sur les 80 kilomètres du réseau, plus la station d'épuration qui est en fin de vie.
- Mme Auzillon se fait porte-parole sur l'insécurité routière « rue des Moulins Blancs »

- 

**Interventions du public :**

- Mme Suzanne MARIE de St Genes l'Enfant signale des problèmes de stationnement dans la rue des Moulins Blancs qui sont très dangereux, ainsi que les voitures qui traversent le ruisseau Impasse de la cure.

Fin de séance à 20 heures 30.

**Le Maire de MALAUZAT**

**Jean-Paul AYRAL**